

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 12 mai 2021

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni, en visioconférence sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

La séance est ouverte à 18H02 et levée à 18H05

Etaient présents :

Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME (à partir du 6), M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Olivier GRIMAITRE (à partir du 2), M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR (à partir du 8), M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Yves MAURICE

Etaient absents :

Mme Marie ETEVENARD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Serge RUTKOWSKI, M. Marcel FELT

Secrétaire de séance :

M. Fabrice TAILLARD

Animations commerciales et artisanales

Attribution de subvention à l'Office de Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : M. Sébastien COUDRY, Vice-Président

Commission : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

Inscription budgétaire	
BP 2021 et PPIF 2021-2025 « Promotion économie prospection »	Montant du budget 2021 : 164 000 € (enveloppe) Montant de l'opération : 10 000 €

Résumé :

L'office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon (OCAB) est chargé de la mise en œuvre des « Samedis piétons » opération d'animation du centre-ville de Besançon, cœur d'Agglomération. Après la crise sanitaire majeure qui a impactée le secteur commercial et artisanal du centre-ville de Besançon, l'OCAB a été chargée de déployer une campagne de communication ambitieuse en direction de la Haute Saône, du Haut Doubs et de la Suisse. Il est proposé de soutenir cette action à hauteur de 10 000€.

I. Contexte

Depuis plusieurs années, l'Office de Commerce et de l'Artisanat coordonne l'opération «Samedis piétons».

Inscrite dans le calendrier commercial de Besançon et son agglomération, l'effort de communication doit être conforté au-delà, en particulier en direction de la clientèle de Haute-Saône et du Haut Doubs.

II. Bilan samedis piétons 2020

En raison de la crise sanitaire, les éditions 2020 des samedis piétons se sont déroulées de manière dégradées :

- 11 février (mode normal)
- 9 mars (une urne a été installée pour recevoir les preuves d'achat) et 11 avril 2020 ont été annulées.
- Les samedis piétons des 9 mai et 13 juin ont été transformés en « samedi maison » afin de respecter les mesures de confinement et de distanciation.
- 12 septembre,
- 10 octobre pendant la braderie, date supplémentaire à la programmation initiale
- 14 novembre,
- 12 décembre au cœur des animations de fin d'année.

- La fréquentation suivante a été observée en 2020 :

SAMEDIS PIETONS	NOMBRE DE CONSOMMATEURS	NOMBRE DE BEZAC KDO DISTRIBUES
Février	511	711
Mars	Distribués par Galeries et MBA	191
Mai (Samedi maison)	74	256
Juin (Samedi maison)	605	1799
Septembre	560	872
Octobre	567	963
Décembre	512	1216
Tirage au sort cartes Pas à Pas	5	115

Ainsi en 2020, 6123 chèques ont été distribués, soit 61 230 € réinjectés dans le commerce de centre-ville.

Pour rappel en 2019, 5689 chèques avaient été distribués pour 6 éditions.

III. Programme 2021

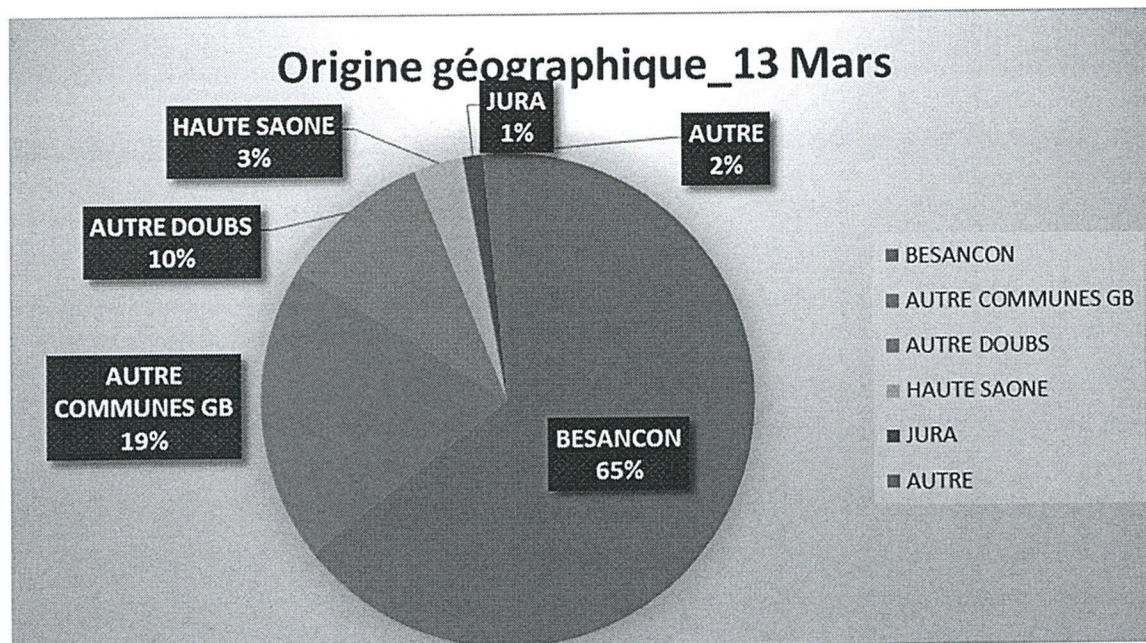
Pour cette année, 7 dates sont proposées, et adaptées aux mesures récentes :

- 13 mars (bilan ci-dessous)
- 10 avril (annulé)
- 15 mai
- 12 juin
- 11 septembre
- 13 novembre
- 11 décembre (en lien avec les animations de fin d'année)

Bilan SAMEDI PIETON 13 MARS 2021

1. Consommateurs : 674
 - Espace Samedi Piéton : 514 (Hôtel de Ville de Besançon)
 - Enveloppes Marché Beaux-Arts : 160
2. Commerçants Partenaires : 109
3. Panier moyen 181 €
4. Nombre de chèques distribués : 1991

Origines géographiques des consommateurs :



III. Proposition

Il est proposé de soutenir l'Office de Commerce et de l'Artisanat pour lui permettre de développer la communication des samedis piétons en direction du Haut Doubs et de la Haute-Saône, par l'attribution d'une subvention de 10 000 €.

M. Nicolas BODIN, élu intéressé, ne prend part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- **se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon au titre des samedis piétons 2021.**
- **autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer tous les actes y afférents.**

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 27 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Olivier GRIMAITRE, Fabrice TAILLARD, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIE, Yves MAURICE
Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1 - Nicolas BODIN